

## DELIBERATION N°2024/02/12 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### **OBJET**

**Demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 27 et 28 avril 2024**

Séance du 13 février 2024  
Date de convocation : 7 février 2024  
Membres en exercice : 37  
22 présents – 31 votants

L'an deux mille vingt-quatre, le treize février, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

### **Présents**

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Jean-François THOMAS, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier LEBOIS, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Bruno PASCAL, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président – Mesdames Véronique BENEZET, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Isabelle PINON, Rachida OUJEDDOU, Sandrine RIOS, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Messieurs André MEGIAS, Farouk MOUSSA, Jérémy PEREDES, Christophe TICHET, Mohammed TOUHAMI, Conseillers Communautaires.

### **Absents ayant donné procuration**

- Madame Leila AMROUT a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Madame Nadia BELAOUNI a donné procuration à Farouk MOUSSA
- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Madame Martine KUFFER a donné procuration à Nelly RUIZ
- Monsieur Joël TENA a donné procuration à André BRUNDU
- Madame Katy GUYOT a donné procuration à Jean DENAT
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Bruno PASCAL
- Monsieur Rodolphe RUBIO a donné procuration à Annick CHOPARD

### **Absent excusé**

- Monsieur Eric BERRUS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président.

### **Absents**

Monsieur Christian SOMMACAL, Membre délégué.  
Mesdames Carole CALBA et Laurence EMMANUELLI, Conseillères communautaires.  
Messieurs Serge GARNIER et Jean-Louis MEIZONNET, Conseillers communautaires.

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

## **RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE**

### **EXPOSE**

L'objet des CIVAM est d'appuyer et d'accompagner des initiatives locales pour redynamiser les territoires ruraux ou des filières agricoles dans un but de développement durable.

Ils sont fédérés aux niveaux départemental, régional et national et sont formés d'agriculteurs et de ruraux et s'adressent, dans le cadre de leurs actions, à divers publics (agriculteurs, porteurs de projet en milieu rural, enfants et adolescents, personnels de l'éducation, cuisiniers et gestionnaires, institutionnels, élus...). Certaines de ces actions sont destinées au grand public en général et aux citoyens en particulier tissant ainsi des liens entre ville et campagne.

La Fédération des CIVAM du Gard intervient ainsi sur les thèmes d'actions suivants : Développement de l'agriculture biologique, Agritourisme et territoires, Alimentation et santé, Accompagnement des porteurs de projets, Education à l'environnement, Environnement au quotidien.

La Fédération des CIVAM du Gard a sollicité la Communauté de communes de Petite Camargue pour une demande de soutien financier à hauteur de 3 000 € pour le développement de l'événement national De ferme en ferme sur le territoire intercommunal en 2024.

L'édition 2024 aura lieu les 27 et 28 avril 2024. L'événement sera organisé sous l'égide de la thématique nationale : « Arbres et biodiversité ».

La demande d'aide financière à hauteur de 3 000 € a pour objectif de soutenir le CIVAM dans l'organisation de l'événement, la formation des nouveaux exploitants à la participation à l'événement (accueil du public, organisation logistique...) et la promotion.

Cette année, 6 producteurs du territoire (comme en 2023 et en 2022) y participeront :

- Tillandsia Prod et Fraunié Plants au Cailar ;
- Longhorn ranch et Trésor de Camargue à Aimargues ;
- Saveurs de Bourgarel à Gallician ;
- Domaine Renouard Scamandre à Vauvert qui fera un programme spécifique sur l'agroforesterie dans le cadre de notre thématique nationale 2024.

D'autres exploitations agricoles ont été démarchées. Les inscriptions seront clôturées le 20 janvier 2024.

### **PROPOSITION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°2021/04/59 du 14 avril 2021 relative au dépôt de candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence ;

**Considérant** l'objectif des Projets Alimentaires Territoriaux de rapprocher les acteurs de l'alimentation sur un territoire afin de travailler ensemble à la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité ;

**Considérant** l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label Projet Alimentaire territorial ;

**Considérant** les statuts de l'Office de Tourisme intercommunal Cœur de Petite Camargue, notamment son article 1 relatif aux missions de l'Office de Tourisme et précisant que l'Office a mission d'apporter son concours à la réalisation d'événements destinés à renforcer la notoriété de la Communauté de communes ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Développement Touristique » du 25 janvier 2024 ;

**Vu** l'examen en commission « Finances, mutualisation et attribution des fonds de concours » du 29 janvier 2024 ;

**Vu** l'examen en Bureau Communautaire du 06 février 2024 ;

### **Il est proposé au Conseil de Communauté :**

- d'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 3 000,00 € à la Fédération des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 27 et 28 avril 2024 ;

- de DIRE que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget annexe SPA OT Cœur de Petite Camargue 2024, chapitre 65, article 6574 ;

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, Madame la Vice-Présidente, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **DECISION**

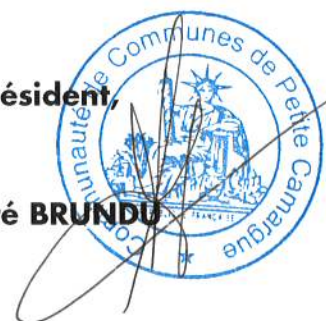
Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

*DECIDE*

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

**Le Président,**

**André BRUNDU**



Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024



ID : 030-243000593-20240213-DL2024\_02\_12-DE